

PRÉFET DU JURA

**Service Départemental d'Incendie
et de Secours du Jura**

Le Préfet du Jura,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

ARRÊTÉ N° A 2018 - 707

OBJET : Arrêté fixant la liste d'aptitude opérationnelle des personnels de l'équipe Feux de Forêts du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment ses articles :

- L 1424-1 à 1424-76 codifiant la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 modifiée relative aux Services d'Incendie et de Secours ;
- R 1424-1 à R 1424-57 codifiant le décret n° 97-1225 du 26 décembre 1997 modifié relatif à l'organisation des Services d'Incendie et de Secours ;

Vu la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 décembre 2008 fixant le guide national de référence relatif aux feux de forêts ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 juin 2013 relatif aux activités pouvant être exercées par les sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté ministériel du 8 août 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers volontaires ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 septembre 2013 relatif aux formations des sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu l'arrêté n°A 2015-441 du 16 mars 2015 portant règlement intérieur consolidé du SDIS du Jura, modifié par les arrêtés n°A 2016-414 du 7 mars 2016, n°A 2016-931 du 1^{er} juillet 2016, n°A 2017-48 du 10 janvier 2017 et n°A 2017-892 du 28 juillet 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°A 2015-1505 du 31 décembre 2015 portant nouveau règlement opérationnel des services d'incendie et de secours du Jura, modifié et consolidé par l'arrêté n°A 2017-1043 du 11 septembre 2017 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°A 2015-1028 du 3 août 2015 fixant la liste d'aptitude opérationnelle des personnels de l'équipe feux de forêts du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura ;

Vu l'arrêté préfectoral n°39-2018-01-22-003, A 2018-82 bis, du 22 janvier 2018 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet du Jura à Monsieur le Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura ;

Considérant que les agents inscrits sur la liste ci-dessous ont satisfait au contrôle médical et au contrôle d'aptitude ;

Sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Jura,

ARRÊTE

Article 1 : A compter de ce jour, la liste d'aptitude opérationnelle des personnels de l'équipe feux de forêts du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura est fixée comme suit :

Degré de spécialisation	GRADE	NOM	PRENOM	CIS
Conseiller Technique Départemental	LTN	BRUEY	CHRISTOPHE	DOLE
Chef de Groupe FDF 3	CDT	FREDY	DAMIEN	DD SIS
	CNE	VIOU	JULIEN	DD SIS
	LTN	BRUEY	CHRISTOPHE	DOLE
	CNE	LADANT	MICHEL	DOLE
	CDT	DARNAND	ALEX	SAINT AMOUR
CHEF D'AGRES FDF 2	LTN	DIGLERIA	BERNARD	ARBOIS
	LTN	CUYNET	LILIAN	CHAMPAGNOLE
	LTN	GHINI	YVAN	CHAMPAGNOLE
	SCH	LOMBART	NICOLAS	CHAMPAGNOLE
	LTN	MOREL	ERIC	CHAMPAGNOLE
	ADJ	BIGUEUR	CHRISTOPHE	DOLE
	ADC	BLATEYRON	JEAN-MICHEL	DOLE
	LTN	BRENET	PHILIPPE	DOLE
	ADJ	DEDENON	SYLVAIN	DOLE
	CNE	GUYON	JERÔME GREGORY	DOLE
	ADC	LADANT	BRUNO	DOLE
	ADC	LETOURNEUR	RAPHAEL	DOLE
	ADC	LUTZ	CHRISTOPHE	DOLE
	SCH	MARTET	QUENTIN	DOLE
	ADC	MOUGIN	LIONEL	DOLE
	ADJ	PICARD	JEAN-PAUL	DOLE
	ADJ	SAUCE	CYRILLE	DOLE
	LTN	SAUCE	STEPHANE	DOLE
	ADC	LUTHRINGER	STEPHANE	GENDREY
	ADC	BAYARD	PATRICK	LONS-LE-SAUNIER
	ADC	BULLY	HERVE	LONS-LE-SAUNIER
	ADC	CAMUS	PASCAL	LONS-LE-SAUNIER
	LTN	GROS	HERVE	LONS-LE-SAUNIER
	ADC	GUYON	JEROME PHILIPPE	LONS-LE-SAUNIER
	SCH	LAURIOT	PIERRE	LONS-LE-SAUNIER
	SGT	MARILLET	BENJAMIN	LONS-LE-SAUNIER
	ADC	PERRIN	ARNAUD	LONS-LE-SAUNIER
	CNE	PROST-ROMAND	ERIC	MOREZ
	LTN	DARNAND	JEAN-MARIE	SAINT AMOUR
	LTN	CAPELLI	PASCAL	SAINT CLAUDE
	ADC	DOUVRE	HERVE	SAINT CLAUDE
	ADC	GLAVIEUX	FABRICE	SAINT CLAUDE
	LTN	OLLITRAULT	FREDERIC	SAINT CLAUDE

Degré de spécialisation	GRADE	NOM	PRENOM	CIS
EQUIPIER FDF 1	SAP	BESNARD	QUENTIN	ARBOIS
	LTN	DAMNON	CEDRIC	ARBOIS
	ADJ	MARENDAZ	FREDERIC	ARBOIS
	SGT	MORIN	MELANIE	ARBOIS
	CAP	PIQUET	NICOLAS	ARBOIS
	SAP	BARIOD	CLEMENT	CHAMPAGNOLE
	SGT	BEJANNIN	JEREMY	CHAMPAGNOLE
	CAP	BOURNY	JULIAN	CHAMPAGNOLE
	SCH	DORNIER	CHRISTOPHE	CHAMPAGNOLE
	CCH	DROUHIN	DAMIEN	CHAMPAGNOLE
	SGT	DUMOND-GIRARD	DAVID	CHAMPAGNOLE
	ADC	ELME	FLORENT	CHAMPAGNOLE
	CCH	GROSGOJAT	STEVEN	CHAMPAGNOLE
	ADJ	GUIGNAT	FRANCOIS	CHAMPAGNOLE
	SCH	LOMBARD	NICOLAS	CHAMPAGNOLE
	CCH	LOPIN	VINCENT	CHAMPAGNOLE
	ADC	MAGNANI	YANNICK	CHAMPAGNOLE
	ADJ	MINOLETTI	BENOIT	CHAMPAGNOLE
	ADJ	POURTIER	CHRISTOPHE	CHAMPAGNOLE
	CAP	PICHEGRU	THOMAS	CHAMPAGNOLE
	SCH	SCHNEIDER	DENIS	CHAMPAGNOLE
	SCH	VINCENT	FABIEN	CHAMPAGNOLE
	ADJ	VOYENET	PASCAL	CHAMPAGNOLE
	SCH	WAUQUIER	FREDERIC	CHAMPAGNOLE
	SAP	BERREZ	LUCAS	DOLE
	ADJ	BLANOT	JEAN-MARC	DOLE
	SGT	CLAIRLOTTE	DIDIER	DOLE
	CAP	CLARENQ	LORIS	DOLE
	CCH	COURTOIS	SEBASTIEN	DOLE
	CAP	CRETIN	LAURE	DOLE
	SGT	DEDENON	ROMAIN	DOLE
	CAP	DELACROIX	ALEXANDRE	DOLE
	ADC	FERRINI	DAVID	DOLE
	SGT	GINET	JEROME	DOLE
	CAP	GOVINDAMA	AURELIEN	DOLE
	SCH	MAGGIOTTO	ARNAUD	DOLE
	SCH	PESTKA	JEROME	DOLE
	SCH	PROTET	DAVID	DOLE
	SCH	RAGOT	ALEXANDRE	DOLE
	SGT	ROUCOULE	ELODIE	DOLE
	CAP	SAUCE	DIMITRI	DOLE
	ADJ	SCHILS	ALAIN	DOLE
	CAP	SOSSONG	ARMEL	DOLE
	SGT	VANNIER	JULIEN	DOLE
	ADJ	BOUVIER	JOSEPH	LONS-LE-SAUNIER
CAP	BULLY	CORENTIN	LONS-LE-SAUNIER	
SCH	BUNOD	FERJEUX	LONS-LE-SAUNIER	
CAP	CHANFREMOY	Léo	LONS-LE-SAUNIER	

Degré de spécialisation	GRADE	NOM	PRENOM	CIS
EQUIPIER FDF 1	SGT	FRAY	PIERRE	LONS-LE-SAUNIER
	SGT	GANDELIN	NICOLAS	LONS-LE-SAUNIER
	ADC	GITTON	SEBASTIEN	LONS-LE-SAUNIER
	SCH	HEGO	LUDIVINE	LONS-LE-SAUNIER
	CAP	NACHON	FRANCIS	LONS-LE-SAUNIER
	SGT	NICOLAS	ERIC	LONS-LE-SAUNIER
	CCH	OUDET	CLEMENTINE	LONS-LE-SAUNIER
	SCH	PEGUILLET	THOMAS	LONS-LE-SAUNIER
	CCH	PONCET	FRANCOIS	LONS-LE-SAUNIER
	CAP	PRINCE	ARNAUD	LONS-LE-SAUNIER
	LTN	SERRAND	JEAN-MICHEL	LONS-LE-SAUNIER
	CCH	SMET	FLAVIEN	LONS-LE-SAUNIER
	SCH	TOUILLER	FRANCK	LONS-LE-SAUNIER
	CCH	TOURNIER	JEAN-MAURICE	LONS-LE-SAUNIER
	SCH	BOURBON	NICOLAS	SAINT CLAUDE
	CCH	CASSANO	MICHEL	SAINT CLAUDE
	ADC	DOUVRE	JEAN-MARC	SAINT CLAUDE
	SAP	MARC	BENOIT	SAINT-CLAUDE
	ADJ	MORA	SYLVAIN	SAINT CLAUDE
	ADJ	REYBIER	JEAN-MICHEL	SAINT CLAUDE
ADC	TISSOT	JEAN-YVES	SAINT CLAUDE	
CAP	VINCENT	ANDY	SAINT-CLAUDE	

Article 2 : Seuls les sapeurs-pompiers inscrits sur cette liste peuvent être engagés en intervention et pour l'ensemble des missions correspondant à leurs qualifications.

Article 3 : Le lieutenant Christophe BRUEY est désigné Conseiller Technique Départemental du DDSIS pour les missions feux de forêts.

Article 4 : L'arrêté préfectoral n° A 2015-1028 du 03 août 2015 susvisé fixant la liste d'aptitude opérationnelle des personnels de l'équipe feux de forêts du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Jura est abrogé à compter de ce jour.

Article 5 : Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Besançon peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de ses notifications et publications.

Article 6 : Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du SDIS.

Fait à Montmorot, le - 6 JUL. 2018

Pour le Préfet et par délégation
Le Directeur Départemental des Services
d'Incendie et de Secours du Jura,

Colonel Hors-classe Hervé JACQUIN